



## Prêtres demandés...

Richard Bergeron

**Le Québec catholique des années 50 a été une fabrique intarissable de prêtres. Le clergé, trop nombreux, envahissait toutes les sphères de la société.**

Avec la pénurie actuelle de prêtres, le clergé s'est replié dans son domaine spécifique : le travail paroissial. Mais voici que le nombre de paroisses excède celui des prêtres disponibles. Que faire ? S'est amorcé, il y a une décennie, un vaste mouvement de regroupement de paroisses pour créer des entités de plus en plus vastes avec comme conséquence éventuelle l'affaiblissement, voire la disparition des communautés locales. Une unité pastorale peut regrouper jusqu'à dix paroisses, avec une équipe réduite de prêtres qui, essoufflés, tentent d'assurer sur un territoire donné les services liturgiques et sacramentels.

Mais voilà que la raréfaction des prêtres s'aggrave. En dépit du regroupement des paroisses, le nombre de prêtres est encore insuffisant. Les évêques, affolés, *importent* des prêtres des quatre coins du monde. L'autre jour, l'évêque auxiliaire de Québec est venu dans mon unité pastorale qui regroupe onze paroisses et s'étend sur une centaine de kilomètres pour annoncer aux fidèles : « J'ai la joie de vous annoncer une bonne nouvelle. On a recruté trois prêtres étrangers pour former l'équipe sacerdotale. »

Moi je me suis dit : Est-ce vraiment une bonne nouvelle ? N'est-ce pas plutôt la reconnaissance implicite que quelque chose

ne tourne pas rond dans notre Église ? N'est-ce pas là un remède de fortune et le signe d'une Église plus préoccupée de sécuriser et de maintenir des structures paroissiales devenues désuètes, à en juger par la désertion massive des fidèles et le nombre des églises vendues ou à vendre. Une ville, une province, un pays qui n'est plus apte à fournir ses propres dirigeants est un territoire malade ou colonisé. Il en est de même pour une Église locale ou nationale. Une société qui ne produit plus de prêtres est une société qui ne désire plus se reproduire sur le modèle de son passé religieux. Ne serait-il pas naïf de s'attendre à un « *revival* » des vocations sacerdotales ?

Le regroupement des paroisses et l'importation des prêtres étrangers visent à perpétuer un modèle paroissial centré sur la liturgie et les sacrements. Ils s'inscrivent dans une conception de l'évangélisation qui a comme visée de raviver la pratique religieuse plutôt que de témoigner du salut en Jésus dans un monde laïc et séculier d'où la religion s'est retirée. Il est urgent de passer du modèle paroissial hiérarchique à un modèle communautaire et fraternel plus démocratique où le responsable sera, dans la mesure du possible, issu de la communauté elle-même et pourvu d'un mandat de l'évêque. Une communauté à l'image des communautés chrétiennes primitives. À cette fin, il faudra revoir à tout prix les formes de ministère sacerdotal et la participation des fidèles à la responsabilité ecclésiale.



Le mal c'est moins le manque de prêtres que l'inadéquation de la structure paroissiale à remplir sa fonction évangélisatrice. Plutôt que de repenser le sacerdoce canonique et d'ordonner des hommes mariés et des femmes, on préfère garder le statu quo et importer des prêtres de l'étranger. Quand il n'y aurait plus de prêtres, l'Église n'en serait pas moins Église puisque c'est l'Église tout entière qui est « sacerdotale ». La vitalité spirituelle de l'Église ne se mesure pas au nombre de prêtres ; elle ne dépend pas

que de la transmission du sacerdoce ordonné. Si cette transmission venait à manquer, l'Église n'en serait pas pour autant vouée à dépérir. Le Judaïsme n'a-t-il pas trouvé un nouvel élan avec la disparition du temple et du sacerdoce, pourtant voulus par Dieu selon la Bible ? Et les églises sans prêtres ordonnés — évangéliques et pentecôtistes — n'ont-elles pas fait preuve, depuis quelques décennies, d'un dynamisme spirituel et missionnaire étonnant ?



Nouvelle Revue franciscaine, Novembre-Décembre 2011 • Volume 116, numéro 6.